



## Déclaration de la FSU au CDEN du 14 avril 2015

Jeudi dernier, beaucoup de personnes étaient dans la rue contre le « détricotage » du droit du travail de la loi Macron, contre l'austérité, pour la sauvegarde des services publics ; depuis les dernières élections présidentielles, les Français ne voient pas leur quotidien s'améliorer. Les repères brouillés du fait des choix politiques de F. Hollande donnent des raisons d'inquiétude à la FSU quant à la dynamique ascensionnelle du Front National. La FSU participe à l'observatoire de l'extrême droite. Notre comité départemental d'éducation à la citoyenneté risque d'avoir bien peu d'effet au vu du climat xénophobe et intolérant.

La France avait, selon plusieurs études, mieux résisté à la crise en 2008 parce que ses services publics maintenaient des emplois, du lien, des infrastructures. Cette analyse n'est pas suffisamment prise en compte et quand il s'agit de notre ministère, nous aimerions pouvoir être heureux de la soi-disant priorité donnée à l'éducation nationale. Nous n'oublions ni les RASED amputés, ni la révision de la cartographie des RRS , ni la scolarisation des moins de 3 ans qui a régressé, cette année scolaire dans notre département. De plus, l'accueil des élèves en situation de handicap n'est pas satisfaisant du fait de l'écart entre les moyens recensés et la réalité du terrain.

Nos collègues ont hésité entre la grève du 9 avril, interprofessionnelle, qui portait sur les salaires, l'austérité, la loi Macron et celle d'aujourd'hui, intersyndicale, plus départementale, qui ajoute une connotation locale aux motifs cités : nous constatons que les conditions de travail sont loin d'être satisfaisante : des effectifs chargés pour certains, des RASED amputés, une médecine scolaire quasi inexistante, l'absence de secrétariat pour l'aide à la direction. En effet, la vigilance départementale sur la simplification des tâches est parfois balayée par les injonctions rectorales ou ministérielles.

La formation des enseignants entrant dans le métier relève plus d'une adaptation aux moyens dont la DSDEN dispose qu'à un plan de formation tel que nous l'avons connu à la fin du XXème siècle. Ce n'est pas ainsi que l'attractivité du métier sera dynamisée. A ce propos, la Réunion d'Information Syndicale départementale du SNUipp sur le thème des secondes carrières a rencontré, nous dirions presque « malheureusement » un vif succès. En effet, cela montre qu'une quarantaine d'enseignants du premier degré de la Nièvre pense

sérieusement à changer de métier.

La dotation académique qui enlève 12 postes à notre département pose une vraie question quant à la vision globale et perspective du territoire. Monsieur le Directeur Académique évoquait en CTSD le soin porté aux mesures de carte scolaire. Nous dénonçons un état des lieux qui, au-delà de quelques écoles aux effectifs bas, ne laisse aucun confort pour les élèves. Le SNUipp FSU revendique toujours des effectifs limités à 24 élèves par classe pour un travail efficace.

L'incertitude pèse sur de nombreuses écoles dont la liste va être examinée au cours de ce CDEN ; la question de la recomposition du paysage scolaire à Nevers est, quant à elle, préoccupante au plus haut point, à moins de 3 mois de la fin de l'année scolaire. Nous avons été sensibles, Monsieur le Préfet, à votre sollicitude envers notre requête de surseoir à la décision municipale de rationalisation du bâti scolaire à Nevers pour septembre 2015.

Dans le second degré, les résultats de la grève du 9 avril ont montré une forte mobilisation dans les collèges, ce qui prouve le mécontentement et surtout l'inquiétude face à la réforme en cours. Le ministère a communiqué aux organisations syndicales les projets de décrets et d'arrêtés modifiant l'organisation des enseignements au collège. Le contenu de ces textes va au-delà de ce que le ministère a présenté dans les groupes de travail, et est rejeté par une large majorité des enseignants. Pourtant leurs attentes étaient claires : diminution des effectifs par classe pour permettre un suivi plus individuel de leurs élèves, temps de concertation, dédoublements des classes, liberté pédagogique reconnue.

Cette réforme des collèges annonce des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) qui ressemblent aux Itinéraires De Découvertes, mais sans que soit prévu le temps nécessaire à la concertation, ce qui rendra le travail difficile. L'enseignement des langues est fragilisé et l'enseignement par cycles sans références annuelles des programmes va brouiller les cadres des programmes nationaux. Les horaires de n'importe quelle discipline pourraient être modifiés à chaque niveau pour des classes ou pour tout l'établissement (par exemple, diminuer les horaires de maths, en 4ème pour augmenter d'autant l'horaire de 5ème...) dans le respect du volume global d'une discipline sur l'ensemble du cycle 5è-4è-3è et du total horaire-élève de chaque niveau. Pour le SNES-FSU, cette supposée souplesse sous couvert d'autonomie conduira à une mise en concurrence des disciplines et des établissements et accroîtra les inégalités sociales et scolaires au nom de «l'adaptation au public». Elle va multiplier les réunions inutiles et rendre tout changement d'établissement catastrophique pour les élèves concernés.

Mais surtout nous avons vu les dérives de la réforme des lycées, réforme jamais évaluée, dont les textes réglementaires contiennent les mêmes formulations que la présente réforme des collèges :

- Accompagnement personnalisé qui dans les faits est souvent réalisé en classe entière ou avec un enseignant qui ne connaît pas les élèves.
- Horaires mis à disposition de l'établissement pour chaque classe dont on peut constater qu'ils ont disparu en grande partie dès la seconde année de la réforme par manque de cadrage national.
- Souplesse organisationnelle qui finalement n'a servi qu'à regrouper des classes, augmenter les effectifs, détériorer les conditions de travail des élèves et des enseignants, et pour faire des économies.

Les enseignants qui connaissent cette réalité ne sont pas dupes des annonces faites par le ministère, et la lecture du décret et de l'arrêté présenté au conseil supérieur de l'éducation du 10 avril ne font que confirmer leurs craintes. Madame la Ministre, reprenant à son compte les propos de Vincent Peillon avait promis ne pas réformer l'école contre les enseignants. Il est encore temps de revenir à ces principes de bon sens. L'Éducation Nationale est fondamentale pour notre pays, pour ses valeurs et pour son économie. Ne reproduisons pas les erreurs des précédents quinquennats.

Concernant les dotations horaires globales des établissements, la rentrée 2015 ne connaîtra aucune amélioration en terme d'encadrement des élèves et d'effectifs par classe, puisque la dotation des collèges du département est réduite proportionnellement à la baisse attendue des effectifs. Le SNES-FSU l'a dit en comité technique départemental, et nous avons pointé les situations problématiques. Plusieurs établissements se sont mobilisés et se mobilisent encore pour des problèmes de dotations, ou de compléments de service, en allant même jusqu'à une grève locale comme le collège Claude Tillier de Cosne sur Loire. La FSU demande que les collègues et les parents d'élèves de ces établissements reçoivent des réponses sans attendre la fin de l'année scolaire et d'hypothétiques ajustements. De plus, nous ne souhaitons qu'aucun enseignant ne soit envoyé en complément de service pour satisfaire un ratio d'heures supplémentaires année.

Comme vous le voyez, il reste beaucoup de chemin à parcourir pour offrir à nos élèves des conditions d'apprentissage optimales.